

## DELIBERATION

### CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 octobre 2023

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 18 octobre 2023 à 20h30 à Mairie.

Le Maire,  
Jean-Yves BILHEU

---

#### REUNION DU 18 OCTOBRE 2023

Le 18 octobre 2023 à 20H30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

**PRESENTS** : BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François GAUVRIT Marie, ROUSSEAU Jean-Pierre, CHATELLIER Jean-Paul, ARNAUD Bernard, MAROLLEAU Pascal, MORIN Bernadette, FRADIN Sylvie, CROISE Lucie, PICARD Céline, BODIN Dominique, GUILLAUME Virginie, GIL Virginie, BAUDU Maxime, GATARD Jean-Guy, RENAULT Claire, Lydia COIFFET

**Absent** : Mr CHAUDIER Marc qui a donné procuration à Mr GATARD Jean-Guy, BAUDU Maxime

**Secrétaire de séance** : Mme CROISÉ Lucie est nommée secrétaire de Séance

---

#### LOCATION DE SALLES - Tarifs 2024

Le conseil municipal vote les tarifs de location de salles pour l'année 2024 comme suit :

TARIFS 2024	Commune	H/ Commune
<b>Location Cantine/Salle Polyvalente</b>		
Vin d'Honneur de Mariage "Verres tasses comprises"	95,00 €	120,00 €
Réservation Particulier 1 Jour	145,00 €	240,00 €
Réservation Particulier 2 Jours	280,00 €	450,00 €
A.G. ou Colloque Entreprises	140,00 €	280,00 €
Location pour réunion	Gratuite	60,00 €
Location pour A.G.Associations Chapelaises	Gratuite	
Location de toute la vaisselle	60,00 €	60,00 €
<b>Location de la Salle Omnisports</b>		
Manifestation à but lucratif associatives chapelaises	270,00 €	
<b>Location Salles Diverses</b>		
Boulodrome - Salle Pierre de Coubertin "Chapelais"	80,00 €	
Après Sépulture : Salle annexe pierre de Coubertin	Gratuite	

1 Table 2 Bancs	2,00 €	
Chaises	0,60 € /l'unité	

**PERSONNEL COMMUNAL - Augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation**

Vu l'avis favorable de la commission technique paritaire du 5 septembre 2023 concernant l'augmentation du temps de travail d'un Adjoint d'animation.

Le Conseil Municipal doit fixer à 23,32h par semaine ce temps de travail à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023. Le conseil municipal valide ce nouveau temps de travail et mandate le maire

- à créer le poste d'adjoint d'animation pour 23,32h/35ème et à fermer l'ancien poste.
- à créer la vacance d'emploi

**COMMUNE - Décision Modificative n°2 - Virements de crédits - compte 673 - Titres à annuler**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virements de Crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
67 / 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 2 300,00

**CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
65 / 65818	Autres	- 2 300,00

**COMMUNE Décision Modificative n°3 - Crédits supplémentaires - Opération 235 - Cantine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**COMPTES DEPENSES**

Imputation	Opération	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2138	235	CANTINE - Construction	+ 38 974,00	

**COMPTES RECETTES**

Imputation	Opération	Nature	Ouvert	Réduit
13 / 1321	235	CANTINE - Subventions	+ 38 974,00	

**COMMUNE Décision Modificative n°4 - Virements de crédits - Opération 155 Matériel et Opération 157 - Voirie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**CREDITS A OUVRIR**

<b>Imputation</b>	<b>Opération</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
21 / 2188	155	MATERIEL - Autres	+ 5 500,00
21 / 2151	157	VOIRIE - Réseaux de voirie	+ 2 000,00

**CREDITS A REDUIRE**

<b>Imputation</b>	<b>Opération</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
21 / 2188	234	TRAVAUX DIVERS - Autres	- 7 500,00

**COMMUNE Décision Modificative n°5 - Crédits supplémentaires - Opération 238 - Cabinet Médical**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Crédits supplémentaires suivant, sur le budget de l'exercice 2023

**COMPTE DEPENSES**

<b>Imputation</b>	<b>Opération</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
21 / 2138	238	CABINET MEDICAL - Autres constructions	+ 130 000,00	

**COMPTE RECETTES**

<b>Imputation</b>	<b>Opération</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
16 / 1641	OPNI	CABINET MEDICAL - Emprunts en euros	+ 130 000,00	

**LOTISSEMENT LA VILLE Décision Modificative n° 1 - Crédits supplémentaires - Article 605**

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**COMPTE DEPENSES**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
011 / 605	Achats de matériel, équipements et travaux	+ 13 800,00	

**COMPTE RECETTES**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
75 / 75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administrative	+ 13 800,00	

### **ASSURANCE – Résultat de la consultation**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation pour la prestation des services en assurance.

Après discussion, le conseil municipal décide de retenir les assurances ci-dessus pour les différentes prestations et mandate le maire à signer les différents contrats

- Dommages aux biens : 7.667,23 € (Groupama)
- Responsabilité civile : 1.251,79 € (Groupama)
- Véhicules à moteur : 3.164,00 € (Groupama)
- Auto collaborateurs : 270,34 € (Groupama)
- Risques statutaires : Taux 6,50 % (Groupama)

### **ETAPE TOUR DES DEUX-SEVRES 2024**

Mr Rousseau, Adjoint au maire informe le conseil municipal qu'une étape du Tour des Deux-Sèvres 2024 pourrait avoir lieu sur la Chapelle St Laurent (Départ/Arrivée) le 13 juillet 2024. Coût 10.000 € avec une aide de l'Agglo2b de 50%. Le conseil municipal donne un accord de principe pour le passage du Tour des Deux-Sèvres

### **ETANGS DES MOTHES – Informations**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la situation de la Digue de l'Etang des Mothes. Un devis d'étanchéité a été demandé à ROY TP par Mr de Sagazan. Le montant du devis est de 13000 € dont 4000 € serait à la charge de la commune selon Mr de Sagazan. Après discussion, Le conseil municipal décide de ne pas payer la partie à sa charge.

### **LIVRETS de PAR JEAN-CLAUDE GAILLARD POUR LES ECOLES**

Mme Gauvrit fait part au conseil municipal d'une rencontre avec les directrices des deux écoles concernant les livrets sur la France et l'Europe écrits par Jean-Claude Gaillard. Mme Gauvrit leur a proposé d'acheter des livrets pour les CM. Mais après discussion les directrices préféreraient en posséder plusieurs et pouvoir les mettre dans chaque bibliothèque à disposition des élèves. Le conseil municipal valide cette proposition.

### **ENERGIES RENOUVELABLES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une étude est faite en lien avec l'Agglo2b pour définir les zones pour les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque au sol et méthanisation). Monsieur le Maire propose de réunir une commission pour définir des zones sur la commune. La réunion est fixée au 2 novembre à 19h00 à la mairie. Une réunion est programmée avec les communes limitrophes le lundi 13 novembre à 18h30 à Boismé.

### **SANTE**

Concernant la Santé, Monsieur le Maire et les adjoints ont été contactés par un cabinet de recrutement de médecins généralistes en France « Moving People ». Leurs missions seraient de sélectionner, préparer, installer et accompagner des médecins généralistes sur la commune. Le coût de cette prestation s'élèverait à 6500 € HT pour débiter, s'il y a aucun résultat le cabinet rembourse la somme versée. Si le cabinet trouve un candidat, le coût s'élèverait au total à 20.000 €. Le conseil municipal souhaite contacter les communes qui ont travaillé avec ce cabinet d'étude avant de prendre une décision pour lancer le projet.

### **MAISON ASSISTANTES MATERNELLES**

Un estimatif a été évalué pour la création d'une maison d'assistantes maternelles. Le coût s'élèverait à environ 630.000 € HT (neuf ou réhabilitation). Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 80%. Le conseil municipal souhaite que Monsieur le maire recontacte les personnes assistantes maternelles demandeuses de ce projet pour connaître leur position.

### **VESTIAIRE**

Pour la construction de vestiaire en dur, Monsieur le Maire fait part du coût estimatif au conseil municipal. Ce coût s'élèverait à environ 275.000 € HT.

### **RUE AUX ENFANTS**

Mme Gauvrit fait part du projet de la Rue aux Enfants, Rue pour tous. Le but de cette manifestation c'est de fermer une place ou une rue pour que les enfants et les adultes puissent jouer et faire une activité en toute sécurité. La date retenue est le 26 mai 2024 de 10h à 18h autour de la Salle Omnisports.

### **BOITE A LIVRES**

Mme Gauvrit propose de mettre une deuxième boîte à livres. Elle pourrait être installée vers le city park ou la vallée verte.

### **RENCONTRE**

Il est proposé de réunir les membres du conseil municipal et les agents communaux pour un moment convivial fin juin 2024. Le conseil municipal donne son accord.

### **AUTEUR : Blandine PLUCHET**

Mme Gauvrit a rencontré Mme Pluchet Blandine, écrivain et physicienne et pour un projet de résidence d'auteur dans les 2 écoles. Idée d'écrire un livre.

Prochaine réunion de conseil municipal : 22 novembre 2023